



Ordonnance de télécom CRTC 2010-161

Ottawa, le 17 mars 2010

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant communications régionales, société en commandite	308	le 5 mars 2010	le 22 mars 2010
Bell Canada	7244	le 5 mars 2010	le 22 mars 2010

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>.